

Commune de DOUAINES

COMPTE-RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Mercredi 17 février 2016

Étaient présents :

Mme Catherine COUÂNON, Maire

MM Bernard UGUEN (arrivé 19h45, départ 22h50), Ulric SERRANO, adjoints

MM Philippe MARIE (arrivé à 20h30), Dominique TIRON, Jean-Louis GUETTARD, Michel LE MORVAN

Absents excusés:

M. Vincent LEROY, adjoint a donné pouvoir à M. Bernard UGUEN

Mme Sandrine PRUNIER-BOSSION a donné pouvoir à Mme Catherine COUÂNON

Absent :

M. Philippe UHGETTO

* * * *

M. Jean-Louis GUETTARD a été désigné secrétaire de séance.

En préambule, Michel LE MORVAN demande que soit modifiée la phrase au sujet de « Voisins Vigilants », il fait remarquer que ce n'est pas Michel LE MORVAN qui s'est désinscrit de « Voisins Vigilants » mais la Mairie.

Le conseil municipal confirme, à l'unanimité des présents, Michel LE MORVAN comme référant de « Voisins Vigilants ».

Ulric SERRANO demande que soient corrigés et complétés ses réflexions ainsi que les informations données par Madame le Maire au cours du conseil municipal du 20 janvier 2016

Notamment

- *Au paragraphe **finances** : Report sur le budget 2016 – Il a été décidé de reporter l'acquisition de matériel et non pas l'acquisition de matériel **roulant***
- *Au paragraphe **FOOT, modifier** « devrait leur être versé » **par** « **leur sera versé** » le complément de subvention a été décidé ce n'est plus du conditionnel.*
- *Au paragraphe **SIVOS** compléter et **modifier** par : Ce n'est pas un bilan de formation qui a été donné aux familles mais **une feuille de satisfaction remplie par l'enfant à l'école et par les parents pour évaluer le PEDT.***
- *Par ailleurs, un agent est en arrêt maladie depuis la Toussaint **il faut ajouter que cet agent a été remplacé depuis le début de son arrêt pour maintenir la sécurité et l'encadrement des enfants.***
- *Concernant le **compteur EDF**, au cours de son exposé, il signalait que lors de l'installation d'une classe à la maison communale, un compteur intermédiaire a été installé en septembre 2014 et, de ce fait, il souhaiterait avoir un montant prévisionnel sur 10 mois afin de l'inscrire au budget du SIVOS et désirerait d'ailleurs que le chauffage soit baissé pendant les vacances dans l'ensemble de la maison communale les jours où les pièces sont inoccupées.*

Après ces précisions et n'ayant plus d'observations à formuler, le conseil municipal, à l'unanimité des présents, approuve le compte-rendu de la réunion du 20 janvier 2016 (sauf Bernard UGUEN et Philippe MARIE non arrivés).

CAPE -

Compétence santé

Le Préfet de l'Eure nous adresse l'arrêté préfectoral le 28 janvier 2016 portant modification des statuts de la Communauté d'Agglomération des Portes de l'Eure.

Il est ajouté en compétences facultatives :

« Santé d'intérêt communautaire comprenant :

- L'élaboration et la mise en œuvre d'un plan local de santé,
- L'élaboration, la mise en œuvre et l'animation du Contrat Local de Santé et de ses actions,
- La mise en œuvre, la gestion et l'animation du réseau local de promotion de la santé,
- La mise en œuvre, la gestion et l'animation de l'atelier santé ville. »

COPIL (Comité de Pilotage) du projet M.A.G

Exceptionnellement, retenue par ailleurs, Madame le Maire n'a pu se rendre à la convocation et Ulric SERRANO l'a représentée le 10 février 2016 à Vernon à la réunion du Comité de pilotage sur le développement du Normandie Parc.

Il s'est entretenu avec M. Yves ROCHETTE qui souhaite travailler ensemble et dans la même direction avec la commune et être convié aux réunions sur le PAZ et le RAZ (plan d'aménagement de zone et le règlement d'aménagement de zone) dans le PLU lorsque cela sera abordé.

Ulric SERRANO a fait part du mécontentement du Conseil Municipal pour ne pas avoir été convié à la préparation technique du projet Mc Artur Glen. Cela ne devrait plus se reproduire, l'avancement du dossier devrait nous être fourni très fréquemment et les réunions tous les mois ou plus pour faire le point.

Ulric SERRANO indique qu'il va y avoir obligation d'instaurer 2% de places de parking « handicapés » sur le Normandie Parc

Lors de cette réunion a été présenté :

1. Présentation du projet :

- ❑ Une présentation paysagère
- ❑ Une présentation des flux de circulation
- ❑ Une présentation architecturale

Le projet est conforme à ce qui a été présenté à la CDAC et CNAC sauf pour le parking des voitures électriques qui sera en surface pour un souci de sécurité incendie.

Le permis de construire devrait être déposé au cours du 1^{er} trimestre 2016 en Mairie.

2. Projet métiers d'art :

Une rencontre a eue lieu avec l'INMA (Institut National des Métiers d'Art) durant laquelle il a été fixé des directives : luxe, mode et design.

Trois principes de base :

- Dimensionnement, organisation de l'espace
- Occupation du site
- Organisation des exposants

Sont donc convenus des lieux hauts de gamme et innovants.

Une charte est en cours d'élaboration pour le choix des artisans d'art.

Au cours de cette réunion, Ulric SERRANO a rencontré Vincent LANGLET pour faire le point sur diverses études et installations comme l'assainissement situé sur la zone nord du Normandie Parc. Une étude sera élaborée pour la zone sud et la commune de Douains. Concernant les besoins communaux, cela sera vu ultérieurement.

Arrivée de Bernard UGUEN

Conférence des Maires

Madame COUÂNON s'est rendue à cette réunion le 11 février. Le Sénateur Hervé MAUREY a mené le débat

Une enquête a été faite pour savoir comment percevait-on le numérique sur la commune. Il en ressort que nous avons une mauvaise réception (*entre 2.5 et 3 Mbits*) ainsi que certaines « zones grises ».

Il était prévu d'avoir la fibre optique malheureusement les études indiquent que 98% des habitants auront plus de 8 Mbits de débit. Douains aura juste une montée de débit en 2018.

EAU POTABLE

Campagne de sondages pédologiques

- La CAPE a mandaté le bureau d'études AMODIAG Environnement pour réaliser l'étude des bassins d'alimentation des captages de la Noé et de Chambine.

Ces sondages permettront d'établir une cartographie des types de sols rencontrés sur les aires d'alimentation définies et seront effectués en bordure de parcelles du 22 février au 11 mars 2016. Un plan est à la disposition de toute personne en mairie.

Compteurs d'eau

- Le service de la CAPE nous informe que le relevé des compteurs d'eau s'effectuera du 15 février au 4 mars 2015.

BAFA

La CAPE organise 2 formations BAFA :

- Un stage de base du 9 au 16 avril 2016 en externat à l'accueil de loisirs des Tourelles à Vernon
- Un stage de perfectionnement du 11 au 16 avril 2016 en externat à l'accueil des Tourelles à Vernon
- Les renseignements et dossiers d'inscriptions sont à prendre auprès du service enfance jeunesse, **Murielle MATHIEU au 02.76.48.02.53**

P.L.U.

La commission du PLU s'est réunie le 4 février 2016 pour la suite du diagnostic du PADD Suite au premier débat des orientations générales du PADD, un début de zonage a été fait notamment sur :

- Brécourt Château
- Brécourt Hameau
- Le village

Il reste à faire le zonage des Hameaux :

- GOURNAY et Les Hayes
- La Sablonnière
- Les Métreaux
- Normandie Parc

La prochaine réunion PLU se déroulera le 02 mars à 17h 45.

- Au cours du dernier Conseil Municipal le PADD a été approuvé, une modification est à faire concernant le Château de Brécourt. Il a été inscrit « *préserver le caractère hôtelier...* », sera modifié comme suit « *préserver et développer la capacité hôtelière* »
- Le PADD sera présenté aux habitants de Douains le vendredi 11 mars à 20H30 à l'école

Madame Le Maire demande aux élus de lire le compte rendu 7 établi par Le Cabinet GILSON et de donner leur avis au prochain conseil municipal.

Communes nouvelles -

Une réunion a eu lieu le 12 février 2016 à La Chapelle Réanville en présence de Monsieur Hervé MAUREY, sénateur et des Maires du Plateau de Madrie, pour dialoguer d'une façon générale sur les avantages et inconvénients à créer une « Commune Nouvelle », il n'y a pas, à ce jour de dossier précis sur le secteur.

Lors de cette réunion Monsieur Hervé Maurey a exposé:

- Que créer une commune nouvelle n'est pas une obligation mais une possibilité offerte par la loi PELISSARD
- Qu'il ne faut créer une commune nouvelle que si les élus sont convaincus de la nécessité de le faire sinon ce n'est pas obligatoire.
- Seul le conseil de la commune nouvelle vote le budget, les choix d'investissements et gère le personnel communal.
- Lorsqu'une commune a accepté d'être incluse dans une commune nouvelle c'est définitif

Pour conclure cette réunion Hervé MAUREY nous informe qu'il n'y a aucune urgence mais que néanmoins si nous souhaitons bénéficier des mesures fiscales, il faut avoir délibéré avant le 30 juin 2016 pour que la commune nouvelle soit créée avant le 31 décembre 2016.

SIEGE.

Madame le Maire après avoir exposé au Conseil Municipal les travaux d'extension de réseaux d'éclairage public que le SIEGE envisage d'entreprendre, route des Métreaux et à l'entrée du Hameau de Gournay. Le syndicat d'électricité nous communique les participations communales à inscrire en section d'investissement dans le budget primitif 2016, à savoir :

- 8 500 € Route des Métreaux
- 7 500 € Hameau de Gournay.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal décide :

- d'inscrire ces travaux au budget 2016
- d'autoriser Madame le Maire à signer la convention de participation financière à intervenir entre le SIEGE et la commune de Douains.

FINANCES

Madame le Maire indique qu'un oubli a été fait sur les restes à réaliser 2015 en dépenses concernant le programme d'acquisition de matériel pour l'atelier communal (*les restes à réaliser ont été vues lors du conseil municipal du 20 janvier 2016*) soit :

Dépenses prévues au BP 2015 : 5 300 €

Restes à réaliser **3 400 €** (*Somme à inscrire sur le budget 2016*)

FCTVA

La préfecture nous informe qu'après examen de notre dossier sur les états déclaratifs de nos dépenses réelles d'investissement de l'année 2014, il a été exclu les travaux dans le logement communal qui ne peuvent prétendre à un remboursement de TVA.

La loi de finances 2016 prévoit une dotation budgétaire supplémentaire d'un peu plus de 45 M € pour la région Normandie.

Cette dotation se décompose en 2 enveloppes :

La première enveloppe est consacrée notamment aux priorités d'investissements avec :

- Rénovation thermique des bâtiments publics
- Mise au normes des équipements publics

La seconde enveloppe financera les investissements en soutien aux communes remplissant un rôle de bourg centre, notamment pour :

- Les bâtiments municipaux

Le taux de la dotation sera entre 20 et 80% du coût de l'opération.

Commission des Impôts Directs

La commission s'est réunie le 16 février 2016 pour évaluer des locaux d'habitation ou professionnels

Quelques modifications ont été apportées par rapport à la proposition du service des Impôts des particuliers.

Annexe de la maison communale : des devis ont été demandés pour la réfection du toit du hangar.

ASSURANCES

- Sinistre Madame MORVAN, suite aux dégâts de tonte causés par l'un de nos employés communaux, un devis a été établi pour le remplacement des panneaux. Nous sommes en attente d'une contre expertise.
- Détérioration de la gouttière de la maison communale bâtiment cuisine : Après avoir fourni ses conclusions, notre assureur nous autorise à procéder aux travaux. Les travaux seront effectués prochainement par l'Entreprise Legendre. M Couverture.
- La plaque commémorative installée sur la Sacristie a été arrachée et cassée par des vandales, une plainte a été déposée à la gendarmerie et une demande de devis est en cours.
- Le buste de la Marianne à la Mairie est malencontreusement tombé, une demande de devis est en cours pour le remplacer.

URBANISME

- M. Jean-Louis GUETTARD s'est rendu à Vernon à la réunion de leur PLU au cours de laquelle il a été informé des futurs projets concernant entre autres le LRBA et la caserne. La zone industrielle va être diminuée.
- Demande de permission de voirie :
 - ✓ pour la pose d'un panneau publicitaire. chemin des Métréaux
- Demande de DICT :
 - ✓ Projet de travaux sur la RD 181 étude et faisabilité du projet
- Demande de renseignements d'urbanisme :
 - ✓ Terres agricoles situées à La Forière
 - ✓ Terres agricoles situées aux lieudits « La Croix » et « Les Métréaux Noirs »
 - ✓ Terres agricoles situées sur l'ensemble de la commune
- Demande de CU informatif :
 - ✓ Habitation située au 1, rue du Poirier Jaune (avec des remarques sur l'assainissement à revoir) par Me BOISTEL
 - ✓ Ensemble de terrains sur la commune par Me CHAUSSADE
- Dépôt PC LE STUM pour la mise à jour de ses travaux (l'abri voiture/moto – le poulailler et l'entrée du terrain)
- Vente des terrains des CONSORTS PROVINI / SPOHONHAUER. Le Conseil municipal ne souhaite pas utiliser son droit de préférence.
- Arrêté de mesures temporaire de circulation et de stationnement pour la SARL CNTP pour des travaux d'adduction électrique au 26 rue du Vivier.

FOOT

- Madame le Maire a pris un arrêté pour le terrain de football, du fait que les conditions atmosphériques ne permettent pas l'utilisation du terrain de foot.
- Madame le Maire demande que pour le prochain conseil municipal, la commission travaux doit présenter des devis pour l'installation de sanitaires au terrain de foot.

QUESTIONS DIVERSES

- Suite aux **vandalismes** des mairies qui ont eu lieu en novembre 2014, les suspects ont été interpellés. L'audition aura lieu le 26 avril à 13h30 au tribunal d'Evreux.
- La **gendarmerie de Gaillon** nous signale qu'un véhicule a été fracturé pour voler un moteur de camion et une batterie sur le parking d' AUDIO SYSTEME.
- **Défibrillateur** – La Préfecture de l'Eure nous adresse un courrier dans le but de recenser et de localiser sur la commune, les défibrillateurs automatisés externes (DAE). Bernard UGUEN va se charger de contacter les fournisseurs de ce matériel et lequel sera le plus approprié.
- **Licence taxi** : Les taxis EDUARD ont déposé leur lettre d'inscription en mairie.
- Le **Vélo Club de Pacy** sur Eure souhaite organiser à Douains le 15 mai prochain une compétition de vélo « Le Trophée de l'Eure ». La majorité du conseil municipal accepte le projet. *(Bernard UGUEN étant parti, il n'a pu donner son avis)*
- Jean Louis GUETTARD et Michel LE MORVAN représenteront la commune le 9 mars prochain pour l'inspection annuelle de la brigade à la Gendarmerie de Gaillon.
- Le conseil Municipal vote à la majorité présente l'augmentation de l'heure de Madame Florence RENARD, professeur de gymnastique *(Bernard UGUEN parti avant la fin de la séance, n'a pas pris part au vote ni Vincent LEROY qui lui avait donné pouvoir)*
- Madame LEGENDRE (avec son accord) sera la nouvelle déléguée du personnel auprès du CNAS, sous réserve de la validation de sa période d'essai qui prendra fin le 31 mars 2016.

Fin de la réunion à 23 heures 15

Vu, le Maire

C. COUÂNON